



PAYS  
D'Auvergne



# JOURNAL DE L'UTI PAYS D'Auvergne HIVER 2026



**Bonne Année** ✨

2026

**Toute l'équipe de l'UTI CFDT Pays d'Auvergne vous souhaite ses meilleurs voeux pour l'année 2026**



L'équipe de l'UTI Pays d'Auvergne vous souhaite à vous ainsi qu'à vos proches, familles et amis une excellente année 2026, pleine de bonheur et surtout de Santé.

La santé, la santé au travail constitue pour l'ensemble des travailleurs une préoccupation majeure, pour la CFDT, c'est une priorité en termes d'actions et de formation.

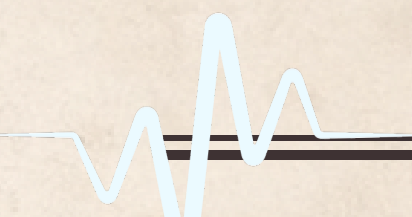
Le constat est terrible, en 2024 (Source Dreets, décembre 2025), on a recensé 764 accidents du travail mortels, soit près de 2 décès par jour et plus de 100 travailleurs blessés gravement. En France, le travail tue, le pays du Code du travail connaît des chiffres tout à fait dramatiques et en tant que militants, il est de notre responsabilité de nous mobiliser pour agir dans nos entreprises, nos administrations.

Si on mesure tout à fait aujourd'hui, l'impact qu'a eu la suppression des CHSCT sur les problèmes de Santé et sécurité au travail comme l'a démontré une étude menée par l'IRES (Institut de recherches économiques et sociales) à la demande de la CFDT. Il est de notre devoir de nous mettre en ordre de marche pour agir concrètement dans nos administrations ou dans nos entreprises.

Pour cela, la CFDT Auvergne-Rhone-Alpes a mis en place un ensemble de formations auxquelles chaque adhérent peut accéder via le site « ma formation en 1 Clic » et dispose également de « référents ressources » sur le territoire, qui peuvent accompagner et former les équipes CFDT sur les questions de Qualité de Vie au Travail (QVCT), de Handicap et de Risques Psychosociaux (RPS)...

Les accompagnateurs ARC sont également mobilisables pour l'accompagnement de sections qui souhaitent mieux se structurer et se développer pour peser plus dans la vie interne de leurs entreprises en devenant par leur expertise, les interlocuteurs incontournables des directions au travers du Dialogue Social.

L'ensemble de ces dispositifs interpro est à mobiliser par chacun au bénéfice de tous, car former ses militants c'est, à la fois, contribuer à leur émancipation et par les connaissances qu'ils acquièrent, les fidéliser et contribuer à faire d'eux les premiers acteurs du développement de la CFDT et de l'amélioration des conditions de travail sur leur lieu de Travail.

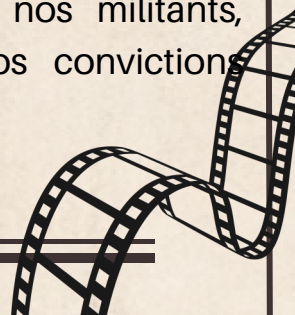
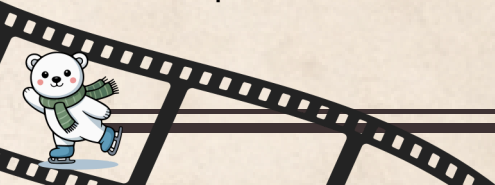


# Retour d'un militant sur le film le dernier compromis

« LE DERNIER COMPROMIS » UN COMBAT CFDT EXEMPLAIRE ! L'UTI a proposé à ses adhérents le 10 novembre à 18h au cinéma VAL ARENA la projection du film « Le dernier compromis » qui retrace le long combat CFDT contre la réforme des retraites « NON AUX 64 ANS ! » Cette séance a permis aux adhérents CFDT de se remémorer le rôle essentiel dans ce conflit intersyndical de la CFDT, première organisation syndicale, sous la conduite de son secrétaire général Laurent BERGER . Ce film nous a permis de rappeler ces moments de solidarité et d'action qui ont marqué notre action syndicale en 2023. Certes nous n'avons pas finalement gagné à l'époque à cause de l'utilisation du 49-3. Mais la suspension de la réforme par le vote du parlement le 9 décembre, La veille de la projection, nous a donné raison a posteriori : notre revendication n'a pas été vaine. Notre engagement et notre détermination ont été utiles et récompensés. La cinquantaine de présents a exprimé sa satisfaction et l'intérêt de cette d'initiative. Un petit groupe a pu poursuivre la discussion autour d'un pot improvisé dans la brasserie adjacente. Une belle séance réussie !



« CRISE DEMOCRATIQUE ? UNE AFFAIRE SYNDICALE » Aujourd'hui de graves dangers nous menacent. Le risque majeur est de voir l'éventualité de l'arrivée au pouvoir du RN qui n'est pas un parti comme les autres. Ses idées basées sur la xénophobie, le racisme, les discriminations, le nationalisme, anti-européen et anti syndical sont en opposition totale avec nos valeurs CFDT d'émancipation pour tous, d'égalité, de justice sociale, de respect de l'état de droit et du refus de régimes autoritaires. C'est pourquoi la CFDT a décidé d'organiser des débats sur la démocratie dans tous les territoires. L'URI AURA s'est inscrite dans cette démarche confédérale justifiée. Avant qu'il ne soit trop tard il est urgent de se mobiliser pour organiser localement des débats de sensibilisation de nos militants, adhérents mais aussi en lien avec nos partenaires qui partagent nos convictions démocratiques. Mobilisons-nous ! Il y a urgence !





# UN AUVERGNAT AU PARLEMENT

Mercredi 5 novembre 2025 s'est tenu pour la première fois un RDV le premier Parlement européen des travailleurs soignants dans le cadre prestigieux du Parlement européen.

Stéphane membre du bureau des Santé/Sociaux du 63/43 représentait les travailleurs français et sa fédération lors de cet évènement organisé par l'EPSU.

L'enjeu de cet évènement, présidé par Jan Willem GOUDRIAAN, Secrétaire Général de l'EPSU et par la Députée européenne Gabriele BISCHOFF a consisté à sensibiliser les parlementaires européens, la Commission européenne mais aussi des représentants de l'OIT (organisation Internationale du Travail) sur les difficultés du secteur, sur ses perspectives mais également de produire une résolution qui a été transmise à l'ensemble des décideurs européens.

L'Europe pourquoi ? Tout simplement, si on peut dire, parce que les constats que dressent la CFDT Santé Sociaux en France, pour les travailleuses et travailleurs qu'elle représente sont partagés partout en Europe.



Ces constats, en voici quelques-uns :

- Manque de reconnaissance,
- Risques psychosociaux & TMS élevés,
- Turnover élevé lié à de la maltraitance institutionnelle,
- Faible rémunération,

Voici la photographie établie les professionnels du secteur qu'ils travaillent à Stockholm ou à Clermont-Ferrand, à Rome ou bien à Varsovie, l'État des lieux est unanime et implacable.

Parce que les besoins en soins de longue durée en Europe vont passer de 30,8 millions de personnes aujourd'hui à 38,1 millions d'ici 2050, les Etats-Membres et/ou la Commission européenne ne peuvent plus se contenter de slogans, de vagues promesses sans traduction matérielle et bien concrète pour ces travailleuses & travailleurs oubliés en 1ère ligne.

Parole de soignant :

« Tous les jours, nous faisons face à un conflit de valeurs insoutenables : devons choisir entre les impératifs budgétaires, variable d'ajustement et la dignité humaine.

Ce n'est plus du soin, c'est une survie organisée.

Il s'agit de dignité tant pour les personnes accompagnées que pour les professionnels qui leur sont dévoués. »



La situation appelle donc des actes et c'est ainsi que la résolution portée par la 1ère assemblée Européenne des travailleurs soignants exhorte les décideurs politiques européens et nationaux à :

- Garantir et protéger les investissements à long terme dans les soins , en excluant le secteur de l'austérité et en veillant à ce que les fonds améliorent les salaires et les conditions de travail ;
- légiférer pour garantir des niveaux de personnel suffisants chez tous les prestataires ;
- s'attaquer aux risques psychosociaux et musculosquelettiques grâce à des directives dédiées et à d'autres mesures SST de l'UE ;
- faire respecter l'égalité des sexes et la transparence salariale dans un secteur à prédominance féminine ;
- Protéger les soins de santé d'une commercialisation excessive afin que l'argent public améliore les soins et non les rendements des actionnaires.

\* « Fédération syndicale européenne des services publics (FSESP, (en) European Federation of Public Service Unions (EPSU) est la fédération européenne des syndicats des employés des services publics en Europe.

Elle est affiliée à la Confédération européenne des syndicats et est l'organisation régionale reconnue de l'Internationale des services publics (ISP).

Fondée en 1978, la FSESP représente en 2019, huit millions de travailleurs des services publics issus de plus de 260 organisations syndicales. Les secteurs de l'énergie, de l'eau et des déchets, des services sociaux et de santé et de l'administration locale, régionale et centrale dans tous les pays d'Europe, y sont représentés. » Source Wikipédia

\*vice-présidente du groupe S&D au Parlement européen





# MINE LITHIUM



## 1. L'ouverture d'une mine de lithium en Auvergne

Un gisement de lithium de classe mondiale a été découvert sur le site de Beauvoir, situé sur la commune d'Échassières dans l'Allier, à la frontière du Puy-de-Dôme. Ce projet représente un enjeu stratégique majeur pour la réindustrialisation de la France : il vise à produire sur le territoire national un composant essentiel des batteries nécessaires à la mobilité bas carbone.

Trois sites sont concernés dans le département de l'Allier :

Échassières : exploitation d'une mine de granit et installation d'une usine de concentration du mica.

Vicq : création d'une station de chargement ferroviaire.

Saint-Victor (près de Montluçon) : construction d'une usine de conversion du mica en lithium.

Ce projet industriel, baptisé EMILI (Exploitation du Mica Lithinifère), est conduit par le groupe IMERYS. Il a été reconnu par l'État comme projet d'intérêt national majeur. L'investissement total est estimé à 1,8 milliard d'euros, avec une mise en production prévue pour 2030. L'exploitation devrait s'étendre sur cinquante ans et générer environ 600 emplois directs et 1 000 emplois indirects.



# MINE LITHIUM



## 2. La constitution d'un groupe CFDT « lithium »

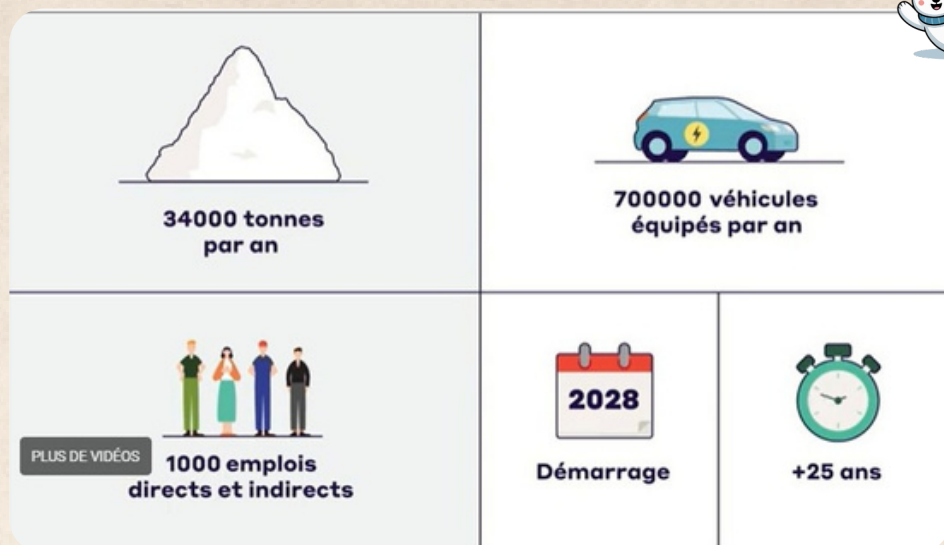
Dans le cadre du débat public mené depuis mars 2024 par la Commission nationale du Débat public (CNDP), la CFDT s'est fortement mobilisée autour du projet EMILI. Pascal PERONY (UTR 03) a participé à plusieurs réunions organisées durant cette phase.

En mars 2024, un groupe de travail « lithium » réunissant la FGMM, la FCE, la FCB, le syndicat SCEAL et le syndicat Métallurgie Auvergne, Syndex, l'UTI et l'URI s'est constitué, avec plusieurs réunions en visioconférence animées par Xavier GUILLAUMA, secrétaire confédéral, afin de rédiger un cahier d'acteur.

Ce cahier, déposé en juillet 2024, affirme la position de la CFDT : « Mine de lithium EMILI : oui pour la CFDT, sous conditions de hautes exigences sociales et environnementales ».

En 2025, la concertation se poursuit dans le cadre des Instances de Participation et de Concertation (IPC), à Échassières et à Montluçon. Ces instances, réclamées par la CFDT lors du débat public, réunissent désormais les différentes parties prenantes. La représentation CFDT y est assurée par Isabelle MIOTTO, Bruno NAVARRE et Marc MEISSONNIER, chargés de veiller à la mise en œuvre des engagements pris par IMERYS à l'issue du débat public.

Nous intervenons pour que ce projet industriel d'envergure nationale soit exemplaire sur le plan environnemental, économique et sociétal. Nous exigeons des emplois et des conditions de travail de haut niveau, un suivi en amont, pendant et après la mise en œuvre du projet. Nous engageons la CFDT dans la recherche d'équilibre entre l'intérêt général et l'intérêt du territoire des Combrailles et du bassin de Montluçon.



PLUS DE VIDÉOS

# DÉBAT DÉMOCRATIE



Petite citation :

“Vous avez beau ne pas vous occuper de politique, la politique s'occupe de vous tout de même.”

Charles de Montalembert,

Notre organisation syndicale n'a pas construit sa place de 1ère organisation syndicale en fuyant le réel, bien au contraire. L'objet de ces débats démocratiques ne consiste pas à se livrer à des cours magistraux dont la matière serait le « prêt-à-penser », mais au contraire à libérer la parole de chacun dans le respect de chacun, de façon à mesurer l'État de la démocratie Sociale et de la démocratie politique sur les territoires.

C'est d'ailleurs cette ambition qui a motivé l'organisation d'une après-midi débat le 22 janvier 2026 à l'UTI Pays d'Auvergne, menée de main de maître par Gérard Lenoir et on ne peut que regretter la trop faible participation à cet événement, indépendamment de la qualité de la trentaine de membres du syndicat des retraités présents.

Pendant que la « Trumpérature » monte, le risque démocratique s'accroît et les idées d'extrême droite prospèrent, amplifiées par des médias bolloristes qui agissent sans aucune éthique, sans aucune déontologie journalistique.

On ne combat pas les idées d'extrême droite avec de bons sentiments saupoudrés d'angélisme. Et on se prive des moyens de combattre l'extrême droite si on n'identifie pas et si on ne traite pas ce qui fait basculer nos citoyens dans le camp de la colère, du rejet de la différence, de la xénophobie.

Nous vivons la dictature des faits divers, les plateaux TV sont les nouveaux cafés du commerce où on détricote l'État de Droit, où il va de soi de prôner le rejet et la fin de notre modèle social.

Si la CFDT ne s'empare pas des préoccupations des travailleuses et travailleurs, si elle ne rappelle pas l'histoire du RN, un parti pas comme les autres, issu d'une vieille extrême droite pétainiste, raciste, antisémite et autoritaire où l'exercice du syndicalisme est prohibé, où la place des femmes se trouvent derrière les fourneaux, elle manque à ses valeurs et aux devoirs qui en découlent... Pour exemple le vote RN contre la proposition de loi renforçant l'accès des femmes aux responsabilités dans la fonction publique ou encore contre l'augmentation du salaire minimum (SMIC) à 1500 euros net mensuel.

Si la CFDT ne travaille pas sur des arguments économiques factuels et dénués de tout moralisme vain pour traiter l'insécurité économique ou sécuritaire éprouvées par nos camarades, si elle est incapable de démontrer la contribution de l'immigration au modèle social français, au fonctionnement de pans entiers de l'Economie la CFDT manque à ses valeurs... Le travail que la CFDT a effectué dans les entreprises pour questionner et faire évoluer la condition des salariés, elle doit le mettre en œuvre en interne, au niveau pro et interpro et dans la société et ne pas fuir les débats y compris sur les sujets qui peuvent cliver. Parce que ces débats nous rattraperont forcément et que si on n'est pas prêt au choc des mots, au combat des idées, si on est dans l'évitement et sans arguments, on n'en sort pas indemne. Décidément, le 22 janvier, nous aurions tant aimés plus de participation ! Mais ce n'est sans doute que partie remise.

## LES ACTUS



### Les dates des prochaines formations :

Du 10 au 12 février :

CPH : Panoramas des sujets traités

Du 24 au 26 février :

FIBRE Militante

Du 04 au 05 mars :

Proposer l'adhésion

DU 31 mars au 1er avril :

Conseiller du salarié



### Petit rappel

À la suite de chaque formation découverte de la CFDT une rencontre est organisée entre adhérents, La prochaine aura lieu le 04/06/2026



Vous trouverez ci-dessous un petit sondage pour déterminer, si de nombreuses personnes parmi vous souhaitent que nous reprogrammions à nouveau le film "Le dernier compromis" avec Laurent BERGER.



PLAY

Combien y a-t-il d'oursins dans ce journal ?